

Enseignement supérieur et recherche

DCG et DSCG

Calendrier des inscriptions et des épreuves - session 2012

NOR : ESRS1100247A

arrêté du 20-7-2011

ESR - DGESIP A3

Vu décret n° 2006-1706 du 22-12-2006

Article 1 - Pour les candidats qui s'inscrivent sur la base d'un titre ou d'un diplôme, ou qui justifient d'une validation partielle prononcée par le jury national du DCG ou du DSCG, le calendrier des inscriptions au diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) et au diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG), session 2012, s'établit comme suit :

Diplôme postulé	DCG	DSCG
Date nationale d'ouverture des inscriptions sur internet	5 janvier 2012	25 avril 2012
Date nationale de fermeture des inscriptions sur internet	7 février 2012 à 17 h (heure métropolitaine)	29 mai 2012 à 17 h (heure métropolitaine)
Date nationale limite de retour des dossiers d'inscription	29 février 2012 à minuit (cachet de La Poste faisant foi)	23 août 2012 à minuit (cachet de La Poste faisant foi)
Date nationale limite de retour des rapports de stage (DCG) ou des mémoires (DSCG)	19 mars 2012 à minuit (cachet de la poste faisant foi)	31 août 2012 à minuit (cachet de La Poste faisant foi)

Article 2 - Pour les candidats qui s'inscrivent au titre de la validation des acquis de l'expérience

(VAE), le calendrier des inscriptions au diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) et au diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG), session 2012, s'établit comme suit :

Diplôme postulé	DCG	DSCG
Date nationale d'ouverture des inscriptions sur internet	5 janvier 2012	25 avril 2012
Date nationale de fermeture des inscriptions sur internet	7 février 2012 à 17 h (heure métropolitaine)	29 mai 2012 à 17 h (heure métropolitaine)
Date nationale limite de retour des dossiers d'inscription et du Livret 2	29 février 2012 à minuit (cachet de La Poste faisant foi)	20 juin 2012 à minuit (cachet de La Poste faisant foi)

Article 3 - Le service d'inscription sur internet sera ouvert :

- pour le DCG, du 5 janvier 2012 au 7 février 2012 jusqu'à 17 h (heure métropolitaine) ;
- pour le DSCG, du 25 avril 2012 au 29 mai 2012 jusqu'à 17 h (heure métropolitaine).

Pour l'ensemble des candidats, et quel que soit leur lieu de résidence, les inscriptions s'effectuent obligatoirement et exclusivement par Internet à partir du site suivant :

<http://www.siec.education.fr>, rubrique « examens », sous-rubrique « DCG.DSCG ».

À l'issue de cette démarche, le candidat reçoit son formulaire d'inscription par voie postale. Ce document, auquel le candidat joint les justificatifs demandés, constitue le dossier d'inscription, à retourner au service gestionnaire :

- pour tous les candidats au DCG : avant le 29 février 2012 à minuit (cachet de La Poste faisant foi). Seuls les rapports de stage relatifs à l'épreuve n° 13 « relations professionnelles » peuvent être envoyés jusqu'au 19 mars 2012 minuit (cachet de La Poste faisant foi).
- pour les candidats au DSCG (VAE) : avant le 20 juin 2012 à minuit (cachet de La Poste faisant foi).
- pour les candidats au DSCG (hors VAE) : avant le 23 août 2012 à minuit (cachet de La Poste faisant foi). Seuls les mémoires relatifs à l'épreuve n° 7 « relations professionnelles » peuvent être envoyés jusqu'au 31 août 2012 minuit (cachet de La Poste faisant foi).

Le candidat qui n'aurait pas reçu le formulaire d'inscription :

- pour le DCG, le 17 février 2012 ;
- pour le DSCG, le 15 juin 2012 ;

doit en informer (par lettre recommandée avec accusé de réception) le service rectoral

gestionnaire de son académie de rattachement :

- pour le DCG, avant le 22 février 2012 minuit (cachet de La Poste faisant foi) ;

- pour le DSCG, avant le 20 juin 2012 minuit (cachet de La Poste faisant foi) ;

en indiquant impérativement le numéro qui lui a été attribué lors de son inscription par internet.

Article 4 - La demande d'inscription à l'épreuve n° 7 du DSCG « relations professionnelles » ne sera acceptée au titre de la session 2012 que si la « fiche d'agrément du sujet de mémoire », dûment validée par un enseignant-chercheur, est envoyée au service gestionnaire au plus tard le 23 août 2012 minuit. Le candidat qui souhaite confier le recueil de l'agrément à son service gestionnaire doit lui faire parvenir la dite fiche au plus tard le 15 avril 2012 minuit.

Article 5 - Lors de son inscription, le candidat précise, parmi les épreuves constitutives du diplôme, celles pour lesquelles il souhaite faire valoir d'éventuels report(s) de note, dispense (s) et, le cas échéant, validation(s) accordée(s) au titre des acquis de l'expérience (VAE) par le jury national du DCG ou par le jury national du DSCG.

Article 6 - Aucune inscription et aucune pièce justificative ne seront acceptées hors délais.

Article 7 - Pour un même diplôme, le candidat ne peut à la fois s'inscrire pour passer des épreuves et sur la base du dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE).

Article 8 - Le calendrier des inscriptions et des épreuves s'applique à tous les candidats quel que soit leur lieu de résidence.

Article 9 - Les candidats résidant à l'étranger, à Mayotte, ou dans les collectivités et territoires d'outre-mer (Com et Tom) sont rattachés et gérés par les services des rectorats figurant dans la liste ci-dessous :

Liste des rectorats de rattachement

Algérie, Madagascar, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Tunisie	Rectorat de l'académie d'Aix-Marseille Place Lucien-Paye 13621 Aix-en-Provence cedex 1
Maroc	Rectorat de l'académie de Bordeaux

	5, rue Joseph-de-Carayon-Latour, BP 935 33060 Bordeaux cedex
Belgique, Royaume-Uni	Rectorat de l'académie de Lille 20, rue Saint-Jacques, BP 709 59033 Lille cedex
Suisse	Rectorat de l'académie de Lyon 94, rue Hénon, BP 64571 69244 Lyon cedex 04
Andorre, Liban	Rectorat de l'académie de Montpellier 31, rue de l'Université 34064 Montpellier cedex
Luxembourg	Rectorat de l'académie de Nancy- Metz 2, rue Philippe-de-Gueldres Case officielle n° 30 013 54035 Nancy cedex
Bénin	Rectorat de l'académie de Nantes DIVEC 4 2 4, rue de la Houssinière, BP 72616 44326 Nantes cedex 3
Burundi, Congo, Gabon, Italie, Monaco	Rectorat de l'académie de Nice 53, avenue Cap-de-Croix 06181 Nice cedex
Côte d'Ivoire	Rectorat de l'académie de Rennes

	DEXACO, CS 24209 13, boulevard de la Duchesse- Anne 35042 Rennes cedex
Mayotte	Rectorat de l'académie de La Réunion 24, avenue Georges-Brassens 97702 Saint-Denis Messag cedex 9
Allemagne	Rectorat de l'académie de Strasbourg 6, rue de la Toussaint 67975 Strasbourg cedex 9
Com ou pays étrangers non rattachés aux académies ci-dessus, Terres australes antarctiques françaises	Service interacadémique des examens et concours (Siec) 7, rue Ernest-Renan 94114 Arcueil Cedex

Les candidats sont invités à se procurer auprès des services rectoraux de leur académie de rattachement la notice relative à l'organisation et aux modalités d'inscription aux épreuves du DCG et du DSCG de la session 2012.

Article 10 - Les épreuves correspondant aux différentes unités d'enseignement (UE) composant le DCG et le DSCG, session 2012, sont fixées aux dates et heures ci-après (heure métropolitaine) :

Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG)

N° UE	Intitulé UE	Date de l'épreuve	Heure
UE 1	Introduction au droit	jeudi 31 mai 2012	de 10 h à 13 h

UE 6	Finance d'entreprise	jeudi 31 mai 2012	de 14 h 30 min à 17 h 30 min
UE 9	Introduction à la comptabilité	vendredi 1er juin 2012	de 10 h à 13 h
UE 7	Management	vendredi 1er juin 2012	de 14 h 30 min à 18 h 30 min
UE 10	Comptabilité approfondie	lundi 4 juin 2012	de 10 h à 13h
UE 8	Système d'information de gestion	lundi 4 juin 2012	de 14 h 30 min à 18 h 30 min
UE 4	Droit fiscal	mardi 5 juin 2012	de 10 h à 13 h
UE 5	Économie	mardi 5 juin 2012	de 14 h 30 min à 18 h 30 min
UE 14	Épreuve facultative de langue vivante étrangère (allemand, espagnol, italien)	mercredi 6 juin 2012	de 10 h à 13 h
UE 11	Contrôle de gestion	mercredi 6 juin 2012	de 14 h 30 min à 18 h 30 min
UE 12	Anglais appliqué aux affaires	jeudi 7 juin 2012	de 10 h à 13h
UE 3	Droit social	jeudi 7 juin 2012	de 14 h 30 min à 17 h 30 min

UE 2	Droit des sociétés	vendredi 8 juin 2012	de 10 h à 13 h
UE 13	Relations professionnelles (épreuve de soutenance d'un rapport de stage)	à partir du lundi 11 juin 2012	1 h maximum

Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG)

N° UE	Intitulé UE	Date de l'épreuve	Heure
UE 2	Finance	lundi 22 octobre 2012	de 10 h à 13 h
UE 4	Comptabilité et audit	lundi 22 octobre 2012	de 14 h 30 min à 18 h 30 min
UE 8	Épreuve facultative de langue vivante étrangère (allemand, espagnol, italien)	mardi 23 octobre 2012	de 10 h à 13 h
UE 1	Gestion juridique, fiscale et sociale	mardi 23 octobre 2012	de 14 h 30 min à 18 h 30 min
UE 5	Management des systèmes d'information	mercredi 24 octobre 2012	de 10 h à 13 h
UE 3	Management et contrôle de gestion	mercredi 24 octobre 2012	de 14 h 30 min à 18 h 30 min
UE 6	Épreuve orale d'économie se déroulant partiellement en anglais	à partir du lundi 29 octobre 2012	1 h maximum
UE 7	Relations professionnelles (épreuve de soutenance d'un mémoire)	à partir du lundi 29 octobre 2012	1 h maximum

Article 11 - Le directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Fait le 20 juillet 2011

Pour le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
et par délégation,

Le directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle,
Patrick Hetzel